

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 27 MARS 2019

N° 2019-04-09

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf mars deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 132 Présents (mini 30) : 52
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 251 Présentes : 86 Exprimées par pouvoirs : 69 <b>Total (mini 127) : 155</b>
<b>Quorum atteint</b>

#### **4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

#### **1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 6 voix)**

Eliane BARREILLE

#### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

#### **3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)**

Jean-Jacques MONPEYSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

#### **43 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Huguette AUDIBERT, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jeannie DENIEAULT, Jean-Claude DEYDIER, Jacques ESTEVE, Rosy FERRIGNO, Alain FRACHINOUS, José FERNANDES, Robert GARCIN suppléant, Paul GARROT suppléant, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Christian GODART, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Patrick LIEVAUX, Valery LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Chantal MARCOU suppléante, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Georges MOCHOT suppléant, Joël MORIN, Jacques NIVON, Claude PIGAGLIO, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Jean SCHÜLER.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Caroline YAFFEE à André AUBERIC, Jérôme MICHELI et Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Eliane BARREILLE, Michel GREGOIRE à Sébastien BERNARD, Anne LORNE et Ghislaine SAVIN à Didier-Claude BLANC, Christian BARTHEYE à Philippe CAHN, Dominique JOUVE à José FERNANDES, Olivier CADIER et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, Marie-Hélène LEROY à Alain FRACHINOUS, Damien DURANCEAU et Roger DIDIER à Robert GARCIN, René ALMERAS à Evelyne GAUTHIER, André GILLES et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Jean GARCIA à Éric RICHARD, Catherine LANTEAUME à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS

### Délégués excusés

Agnès ARMAND, Marcel BAGARD, Michel COUBAT, Philippe DE BEAUREGARD, Guy FAURE, Catherine NESTEROVITCH, Pierre SCHIAZZA, Claude THOMAS, Gérard TRUPHEMUS.

**Invités excusés**

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons  
Sébastien DUPOUX, Maire d'Eyroles

**Participaient également à la réunion :**

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Renaud BOURASSET (La Tribune), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Laurent CHAREYRE (SDED), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Accueil de lycéens de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur – Mesure 100 du plan Climat régional – Prise en charge des frais de transport - Demande de subvention**

- ♦ Vu la délibération du Bureau Syndical n° 2018-11-08 du 11 décembre 2018,

Le Président expose :

La mesure 100 du plan climat de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur invite les parcs naturels régionaux et leurs acteurs à se mobiliser pour l'accueil de lycéens sur leurs territoires. Pour répondre à cette attente, le programme pédagogique d'éducation au territoire et à l'environnement 2019-2020 développera des dispositifs d'accueil éducatifs pour les lycéens de la Région.

Quatre thématiques principales seront proposées aux équipes éducatives pour co-construire des projets d'éducation au territoire. Ces thématiques sont en lien avec les enjeux du Parc, les programmes scolaires des classes de seconde et le plan climat régional :

- **Biodiversité** : effets des pratiques humaines sur la biodiversité, participation à des inventaires participatifs, visites de sites et compréhension des enjeux, étude de la réintroduction d'une espèce : le vautour.
- **Agriculture et jardins** : Découverte du patrimoine agricole du territoire, éducation à la consommation, découverte des mesures agro-environnementales, réflexion sur les circuits courts et cycles de vie des déchets
- **La nuit** : phénomènes de pollution lumineuse et leurs conséquences, économies d'énergies, espèces animales nocturnes, initiation à l'astronomie (veillée)
- **La géologie** : visite de sites remarquables, observation et compréhension des phénomènes d'érosion, travail sur l'échelle des temps.

Les classes accueillies pourront également proposer leurs thèmes en dehors de ces orientations.

Deux formules d'accueil seront proposées aux lycées intéressés : une formule à la journée avec animation ou une formule sur deux jours avec nuitée en centre de vacances.

Les établissements concernés sont situés dans l'ensemble du territoire régional. Afin de permettre aux classes de bénéficier des sorties terrain prévues dans le programme d'action, un transport en bus vers le territoire du Parc sera donc nécessaire.

Le Président propose que le Parc assure, en partenariat avec les lycées, la réservation et le paiement de bus acheminant les élèves. Pour mener à bien cette opération, il propose également de solliciter la région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant €
Frais de transport (bus) Sur la base d'une sortie par classe, pour un prévisionnel de 10 classes	5 555 €	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 555 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de solliciter la région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur selon le plan de financement présenté
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS

